

Tarifs au 1^{er} avril 2024

Description	Prix	TPS	TVQ	TOTAL
Frais d'ouverture de dossier	128,00 \$	6,40 \$	12,77 \$	147,17 \$
Frais d'administration pour un transfert de bail	388,00 \$	19,40 \$	38,70 \$	446,10 \$
Frais d'émission d'un nouveau bail	388,00 \$	19,40 \$	38,70 \$	446,10 \$
Loyer annuel d'un abri sommaire	194,00 \$	9,70 \$	19,35 \$	223,05 \$
Frais de renouvellement d'un bail (pour les anciens baux traditionnels)	388,00 \$	19,40 \$	38,70 \$	446,10 \$
Frais pour un nouveau bail suite à la demande du locataire de modifier les conditions de location du même terrain, aux mêmes fins (ex. : clause hypothécaire)	388,00 \$	19,40 \$	38,70 \$	446,10 \$
Frais d'administration pour la vente d'un terrain	1 186,00 \$	59,30 \$	118,30 \$	1 363,60 \$
Frais d'évaluation de la valeur marchande d'une terre en vue de la vendre, de l'échanger et d'y émettre une servitude	1 186,00 \$	59,30 \$	118,30 \$	1 363,60 \$
Frais d'inscription – Tirage au sort	31,00 \$	1,55 \$	3,09 \$	35,64 \$
Frais pour les travaux de mise en valeur effectués dans le cadre d'un développement de villégiature	900,00 \$	45,00 \$	89,78 \$	1 034,78 \$
Frais pour chèque non honoré par l'institution financière (NSF)	35,00 \$ (non taxable)			
Frais d'intérêt pour tout paiement effectué en retard	Taux fixé en vertu de l'article 28 de la Loi sur le ministère du Revenu			
Loyer minimum villégiature (LOC)	335,00 \$ non taxable			
Loyer minimum fins complémentaires	128,00 \$ non taxable			